

CERMIGRIP

PRIMAIRE D'ADHÉRENCE EN NEUF & RÉNOVATION SUPPORTS FERMÉS



 Liquide rose laiteux.



DESCRIPTION

Primaire en phase aqueuse, sans solvant, particulièrement adapté pour améliorer l'adhérence des mortiers sur support neuf ou en rénovation.

AVANTAGES

- Améliore l'adhérence des mortiers
- Préconisé sur supports bois et anciens carrelages
- Sans solvant
- Prêt à l'emploi

DOMAINE D'EMPLOI

SUPPORTS fermés:

	intérieur	
	mur	sol
Planchers Chauffants		x
Plancher bois	x	x
Carrelage	x	x
Dalles plastiques semi-flexibles		x
Traces de colle	x	x
Chape Asphalte		x
Peinture de sol		x
Autre support	Nous consulter	

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres de chantier, contacter notre service technique.



Température de mise en œuvre



Délai de mise en circulation 2 à 4h

ANALYSES PRÉLIMINAIRES ÉVENTUELLES

En rénovation, selon l'ouvrage ou la finition à venir, faire une étude de la bonne adhérence de l'ancien revêtement.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Rouleau ou brosse plate.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Support sain, propre, cohésif, dépoli, ne ressant pas l'humidité, dépoli, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Pour ce faire, gratter, broser, dépolier, lessiver, etc. et reboucher si nécessaire.

Réaliser les réparations nécessaires, après avoir déposé par exemple les carreaux mal adhérents.

Les fonds de peinture ou vernis seront poncés afin de dépolir et d'éliminer une peinture mal-adhérente.

Sur bois, s'assurer de la bonne stabilité et de la fixation par vis des panneaux ou des lames.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Réhomogénéiser le produit avant l'emploi.

APPLICATION

Appliquer le produit au rouleau ou à la brosse en une couche régulière mince.

FINITION

L'application du ragréage ou du mortier doit être réalisée sur un produit sec, et au plus tard 24h après primarisation et sans circulation piétonne dans le local.

CONDITIONS D'APPLICATION

S'assurer des conditions hors d'eau / hors d'air.

Températures d'application : +5°C à 35°C.

Temps de séchage : 2-4h environ.

Protéger la zone d'application du trafic piéton et des chaleurs excessives. Valeurs obtenues à 23°C et 50% HR au laboratoire. Les délais de séchage sont plus courts par températures chaudes et plus longs par températures basses.



NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau avant séchage.

REMARQUES

Ne pas utiliser sur supports poreux.

INFORMATIONS TECHNIQUES**APPARENCE – COMPOSITION**

Emulsion en phase aqueuse de copolymères de résines synthétiques, pigments, charges minérales et adjuvants spécifiques.

CONSOMMATION

250 ml/m² en 1 couche

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ininflammable

Densité : 1,05

CONDITIONNEMENT

Seau de 5 litres : 90 par palette

Seau de 10 litres : 48 par palette

STOCKAGE & CONSERVATION

1 an dans l'emballage d'origine, à l'abri du gel et du soleil.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR⁽¹⁾: Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.cermix.ch ou sur simple demande auprès de CERMIX Suisse.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale



En rénovation



Pose sur bois : associé au ragréage fibré RAGRENOV S30 ou RAGREFOR

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.ch. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité des produits retenus et son chantier. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits. Notre Assistance Technique est à votre disposition au +41 22 354 20 60. Les conseils qui y sont prodigués ne prévalent pas sur les responsabilités de l'entreprise de pose.